GR246

LES ANCIENS

DU 1ER REGIMENT D'INFANTERIE

BULLETIN D'INFORMATIONS

JUILLET 2016 **N° 31**

Le mot du Président :

Cette année l'association fête son 70ème anniversaire.

Comme aux premiers jours de l'année 1946, l'association est toujours dynamique et continue à perpétuer le souvenir de la résistance.

Je pense au Général BERTRAND, au Lieutenant-Colonel RIBAUD, au Lieutenant BOURDIER, les créateurs de l'association et également au Colonel FERAL à Monsieur BONNIN qui, les uns après les autres ont su créer un lien d'amitié, de solidarité au sein de l'association ; lien qui perdure aujourd'hui avec en plus le travail de mémoire auprès des jeunes générations afin que le sacrifice de ces résistants ne tombe pas dans l'oubli.

Ce travail de devoir de mémoire demande aux bénévoles une implication permanente.

Actuellement nous commençons les travaux pour édifier le mémorial de la Résistance à ARÇAY concernant tous les groupes du Cher (F.F.I., F.T.P., etc.). ce mémorial sera inauguré en septembre lors du congrès en présence d'un détachement du 1er Régiment d'Infanterie.

Pour assurer la pérennité de l'association, il faut également recruter de nouveaux adhérents et faire rentrer des plus jeunes au conseil d'administration avec des idées nouvelles.

Les évènements tragiques et permanents doivent faire réfléchir chacun de nous et motiver le rassemblement auprès d'associations qui soutiennent nos soldats défenseurs de la paix dans le monde, et dans notre pays grâce à l'opération sentinelle.

Dans la mesure de nos possibilités, l'association soutient les compagnies du 1er R.I. en mission dès que nous sommes informés de leur position.

Vous les anciens appelés et les OPEX, venez nombreux rejoindre notre glorieuse association pour fêter ses 100 ans en 2046. Nous avons besoin de vous tous pour faire vivre l'héritage de nos anciens, respect de la mémoire, solidarité, camaraderie.

A tous et à toutes, en famille, bonnes vacances au soleil.

Paul PINTENAT

COMPTE RENDU du 1er SEMESTRE 2016

Comme toutes les années, le dernier dimanche de janvier est consacré à la traditionnelle galette des rois où nos anciens ne peuvent plus venir ce que nous regrettons vivement. Beaucoup d'amis et de sympathisants répondent présents. Cette année avec l'orchestre de notre ami Philippe Martins, nous avons enregistré 338 entrées. La boulangerie pâtisserie de St Amand « aux trois choux » nous a fourni des galettes excellentes. Quant à l'ambiance, elle est toujours bonne avec cet orchestre très dynamique.

Le thé dansant du 14 février avec l'orchestre d'Eric Bayle n'a pas eu le même succès (197 entrées).

Par contre le thé dansant du lundi de Pâques comme l'année précédente avec l'excellent orchestre de Damien Poyard a été couronné de succès (313 entrées).

Le bénéfice de ces thés dansants permet de faire face aux dépenses engagées pour le devoir de mémoire.

Un conseil d'administration a eu lieu à Dun sur Auron le samedi 6 février, en présence de Monsieur Michel Letrou, adjoint au Maire, Monsieur Cosyns, Maire étant absent.

Lors de ce conseil d'administration, Monsieur Jérôme Romain, Président du groupement 94 de la Fédération Maginot a remis à Maurice Videau la médaille fédérale, échelon argent, pour son engagement au sein de l'association en tant que secrétaire depuis plus de 20 ans.

Le compte rendu des dernières manifestations a été donné par la trésorière.

Elle fit le point sur les subventions et les dons accordés à ce jour pour le mémorial de la Résistance à Arçay.

Dates du congrès : 8/9/10 septembre 2016 à Dun sur Auron en présence d'une compagnie du 1er R.I. (peut-être la 9ème).

Une gerbe a été déposée à l'issue de cette réunion au monument aux morts de Dun sur Auron. Puis un repas amical au restaurant « Le Beffroy » a clôturé cette matinée.

Comme tous les ans des colis de Noël ont été distribués à nos anciens qui sont malades.

Nous avons emmené les élèves du 3ème du lycée Jean Moulin de St Amand aux Puits de Guerry et au musée de la Résistance à Bourges. Christian Limal, membre du Conseil d'administration accompagnait le Président Paul Pintenat pour expliquer aux élèves le drame des puits de Guerry.

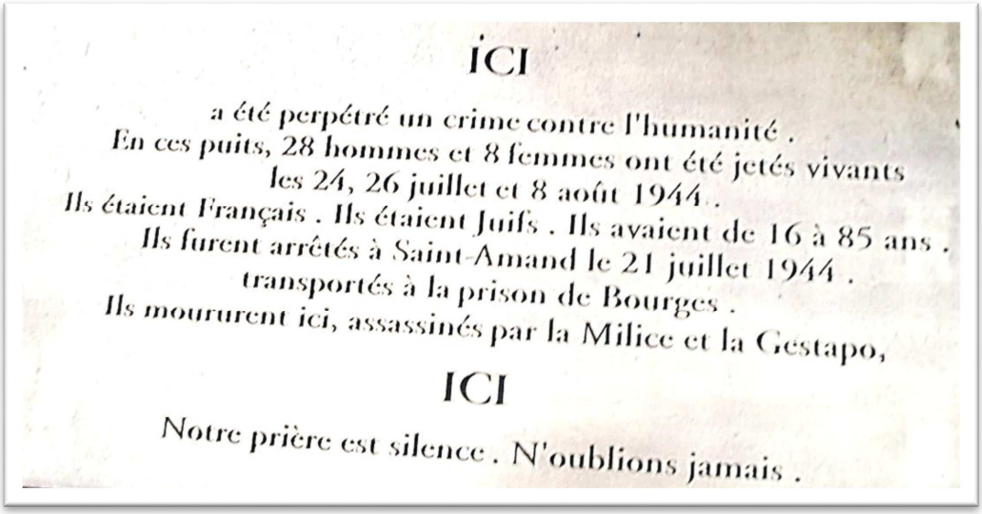
ICI

a été perpétré un crime contre l'humanité.
En ces puits, 28 hommes et 8 femmes ont été jetés vivants
les 24, 26 juillet et 8 août 1944.
Ils étaient Français. Ils étaient Juifs. Ils avaient de 16 à 85 ans.
Ils furent arrêtés à Saint-Amand le 21 juillet 1944.
transportés à la prison de Bourges.
Ils moururent ici, assassinés par la Milice et la Gestapo,

ICI

Notre prière est silence. N'oublions jamais.

NÉCROLOGIE

- André CHEVRIER – 6ème Cie – membre du conseil d'administration
- Jacques NIQUET – membre du bureau
- Madame TRIDON, épouse de Bernard TRIDON – 9ème Cie
- Georges BARRET – 9ème Cie
- Roger DUMAS
- Jean STOLL – 12ème Cie et C.H.R.
- André FLOQUET – 11ème Cie
- Madame Marie ROIDOT, veuve du Général ROIDOT
- Emile LAMOURET – 3ème Cie
- Camille TETU – 11ème Cie
- Robert PAUDAT – 11ème Cie

Pensons à eux.

Dès que vous avez connaissance du décès d'un ancien du 1er R.I. pensez à nous prévenir.

<u>CALENDRIER des prochaines manifestations 2016</u>

- dimanche 17 juillet à Faverdines, étang de la Chaillance, méchoui ouvert à tous.
- jeudi 13 octobre à Orval, centre socioculturel, thé dansant, orchestre Dominique Floquet.
- dimanche 20 novembre, à Orval, centre socioculturel, thé dansant, orchestre Quentin Laroche

8/9/10 SEPTEMBRE 2016 : CONGRÈS à DUN SUR AURON

Programme et bulletin d'inscription joints.

N'oubliez pas de retourner votre bulletin d'inscription avant le 25 AOUT 2016

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre :

- Paul PINTENAT, Président, tél .02.48.96.21.65 ou 06.32.09.83.88 ou paul.pintenat@orange.fr
- Daniel PAILLOT, Président délégué : tél.04.70.06.96.81 ou 06.15.11.55.02 ou daniel.paillot03@orange.fr

COTISATION 2016 : 12 €

Chèque à adresser à la trésorière

Simonne PINTENAT

5 E rue des Varennes 18200 ST AMAND MONTROND

Chèque à l'ordre de l'association du 1er R.I.

Site internet : http://www.anciensdu1riberry.fr

Le livre « Les Bandes de Picardie » est toujours disponible chez le Président
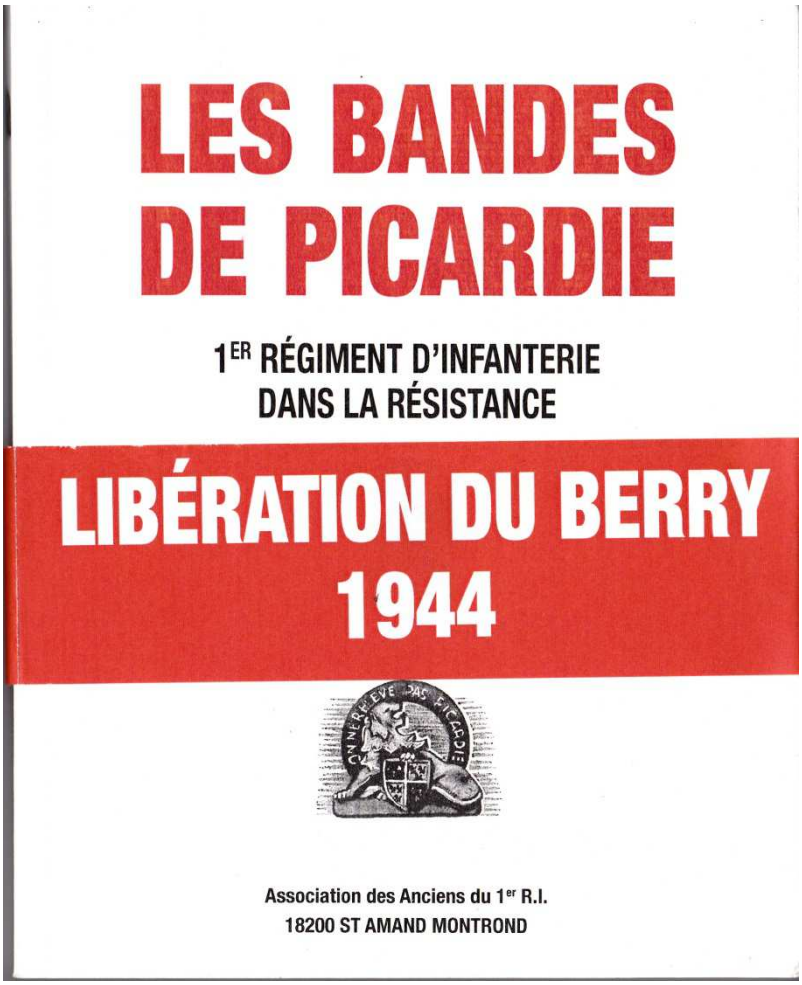
10 € (au lieu de 18 €) + frais de port 4,50 €